

L'ECHO DES BADIENS

DECEMBRE 2015

MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail :

mairielefontaine@wanadoo.fr

Tel portable en cas d'urgence :
06.32.05.35.86

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi
de 10h30 à 12h30
ou sur Rendez-Vous

Communauté de Communes :

www.coeur-avesnois.fr



AGENDA

Décembre

Samedi 19 :
Distribution du
colis des aînés

Jeudi 31 :
Repas de St
Sylvestre - APE

Janvier
Dimanche 10 :
Vœux du Maire
11h00
Salle des fêtes



LE MOT DU MAIRE

Décembre, c'est traditionnellement une période particulière de l'année, un peu porteuse de nostalgie.

C'est le temps de préparation des fêtes de fin d'année. Un goûter sera organisé pour les enfants de Lez-Fontaine. Le C.C.A.S s'active à la préparation des colis pour nos anciens (nés avant le 1^{er} janvier 1948). Des décorations de Noël sont disposées ici et là pour égayer le village. L'Association des Parents d'Elèves a programmé son réveillon.

C'est le temps du bilan. Premier exercice plein du mandat de l'équipe municipale. Les travaux prévus sont réalisés dans le strict respect de notre modeste budget. Il est loin le temps de l'insouciance. Les subventions se font rares. Les dotations s'effritent. Bonne raison de se montrer prudents et de gérer *en bon père de famille*.

C'est le temps aussi de s'interroger sur nous-mêmes. Cette image de la France, son modernisme sociétal ; cette France de la liberté, du métissage, du respect des mœurs, des religions, des idées. Tout ce que détestent les djihadistes.

C'est notre identité française, notre art de vivre, notre liberté, notre légèreté. Notre France où il fait bon vivre, boire, manger, aimer. Une France que nous ne savions plus voir et que les événements de ces derniers jours nous rappellent brutalement. En fait, notre identité tient plus à la façon dont nous avons choisi de vivre qu'à notre sang ou à notre religion.

C'est pour ces bonnes raisons que nous continuerons à défendre notre convivance, notre art de vivre ensemble dans un petit village profondément attaché à ses valeurs.

Christophe DECHERF.

Du 8 mai 1965 au 26 juillet 2015, cinquante ans et soixante dix neuf jours...

Petit retour en arrière. Imaginez...

Jeanne MOREAU serait Francine, Charles DENNER serait René,

Au lieu d'une robe blanche, une robe noire; le nom du film La mariée était en noir.

Pourquoi cette évocation ? Parce que Francine, le 8 mai 1965, était en noir.

L'heure n'était pas alors à la plaisanterie. Francine venait de perdre son papa.

Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre et l'évènement peut être rappelé sur un mode plus burlesque.

**Vous souhaitez célébrer vos
noces d'or ?
Faites-le nous savoir !**

Dans la famille de Francine, il y avait cinq enfants. Un frère aîné, né en 1940, une sœur née en 1944, Francine (1945) puis Jeanine (1947) et une petite dernière venue au monde neuf années plus tard. Le papa travaillait au Château de Sivry.

Avant de fréquenter René, Francine a été couturière. Mais comme elle aimait les enfants, elle s'est fait embaucher à la Cité de l'Enfance de Marcinelle.

René est aussi ressortissant belge. Mais il est né à Beaurieux. Des parents fermiers. Une famille de quatre enfants. Chez René, on compte une fille pour trois garçons. On dit que René aurait aimé embrasser la carrière militaire. Mais son destin est ailleurs. Il restera à la ferme parentale durant vingt neuf ans avant de voler de ses propres ailes.

Ils se rencontrent au bal, comme tant de jeunes gens de leur âge. Ils se retrouvent à la Douane, au café orchestre. Et ils se contemplant, les yeux dans les yeux durant seize mois, avant d'unir leurs destinées.

Le mariage célébré, les jeunes époux s'installent sur une ferme à Beaurieux. Au début, deux vaches. Francine qui n'est pas, rappelons-le d'origine agricole, fera sa première expérience de traite le 31 mai 1965, jour de la fête des Mères. Il paraît qu'elle avait ce jour-là une légère cuite. Jeunes mariés, ils continuent de fréquenter le bal tous les mois, à Beaurieux notamment. René place les gens et Francine sert. Cela durera une dizaine d'années.

A la ferme, le cheptel s'accroît pour atteindre vingt vaches. Pendant les deux premières années, la traite s'effectue à la main. Puis en 1968, alors que d'autres s'exercent au lancer de pavés sur les forces publiques, René et Francine, plus pacifiques, reprennent une seconde ferme voisine. On passe à la traite mécanique. L'exploitation compte désormais cinquante hectares et cinquante vaches laitières. Francine adore les vaches, les vèlages, les petits veaux, cette vie agricole plus dure que bucolique où elle a brutalement plongé en tombant dans les bras de René.

Et en plus de toutes ces vaches, en plus de leurs treize chats, ils ont eu deux filles, Valérie en 1968 et Pascale en 1973. Ils ont quatre petits enfants : Amandine, Renaud, Maxime et Charly. Et maintenant, ils ont un arrière petit fils : Aaron.

René aime les jeux de quille. Il tape aussi volontiers le carton. Mais il est casanier. Il n'aime pas les voyages. Aussi, quand Francine projette de se rendre chez ses sœurs dans le Midi de la France, elle prend le train, seule. René reste à la maison.

Lez-Fontaine, c'est à partir de 1992 le temps de la retraite, une nouvelle vie au cœur d'un village qui les adopte. Francine s'occupe beaucoup des fleurs. Elle ressuscite les géraniums. Elle s'occupe du jardin. Chaque après-midi, elle abandonne René à sa sieste et part en promenade, arpentant les chemins environnants, non pas à bicyclette comme dans la chanson d'Yves Montant, mais à pied, visitant l'un ou l'autre au gré de sa pérégrination. Elle lit beaucoup aussi, mais c'est René qui achète les livres, peut-être pour lui éviter les rencontres littéraires hasardeuses.

Comme ils sont plutôt complémentaires, René fait la cuisine. Aussi, le dimanche, pendant qu'il sue derrière les fourneaux, Madame se rend à l'office et se livre aux exercices religieux.

A René le soin par ailleurs de l'ouverture et de la fermeture de la porte de l'église, tâche dont il s'acquitte avec une régularité de métronome. Il s'occupe des pelouses et participe à l'entretien du jardin. Rouler ses cigarettes lui prend aussi pas mal de temps et on le voit chaque jour promener sa canne dans les environs de l'église.

Voilà une vie bien remplie, la vie bien remplie de belles personnes, de voisins attachants, souriants, disponibles et serviables. Une Francine aux petits soins, qui cherche toutes les raisons possibles pour me faire quitter mon régime et goûter ses pâtisseries. Un René discret mais présent, l'œil un peu malicieux, plein d'humour.

C'est un honneur pour moi, Maire de Lez-Fontaine, pour l'ensemble du Conseil Municipal et pour la population de notre village de témoigner notre attachement et de célébrer ce demi-siècle de vie commune.

Je vous présente mes sincères félicitations pour cette longévité. Je vous présente aussi les vœux de bonheur de la communauté villageoise.

ECOLE MATERNELLE

Encore une année qui s'achève, année riche en projets notamment celui des écoles fleuries récompensé par un prix d'excellence et un prix départemental, projet qui a permis d'embellir le jardin de notre école et de réaliser un beau dossier « Notre abécédaire des écoles fleuries » .

Depuis la rentrée de septembre et pour leur plus grand bonheur, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes, « Tchico », réalisé par la compagnie des 3 Chardons, dans la salle des fêtes de notre village. Nous avons invité pour l'occasion les élèves de Dimont. Tous étaient ravis de cette matinée passée ensemble.

Les fêtes de fin d'année approchant, les enfants sont conviés à venir chanter pour le Père-Noël à Dimechaux le samedi 5 décembre, avec l'ensemble des classes de RPI.

Pour terminer en beauté cette année 2015, le Père-Noël viendra nous rendre visite dans la classe le dernier jour d'école.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures...

L'équipe pédagogique vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2016



CANTINE

Cet été, la cantine a été rénovée. Monsieur LIEGEOIS, Auto Entrepreneur a réalisé ces travaux. Cette cuisine est bien plus fonctionnelle et adaptée au service « traiteur », ainsi qu'aux normes en vigueur.

Les repas sont désormais réchauffés dans un four neuf, venant ainsi compléter l'installation.

Depuis la rentrée de septembre, les repas sont fournis par API, société du Valenciennois, et rencontrent un vif succès auprès des enfants.

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Pour rappel, depuis la rentrée scolaire 2014, les enfants de l'école maternelle accueillis l'après-midi ont la possibilité de participer aux activités périscolaires, les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Cette année encore ces activités sont animées par un ou une animateur(trice) accompagné(e) de Marie-Françoise LOUETTE qui s'occupe des enfants de l'école au quotidien.

Forts de notre première année, nous avons souhaité mettre en commun les animateurs intervenants sur les quatre communes du RPI (Dimechaux, Dimont, Lez-Fontaine et Wattignies-la-Victoire).

Depuis la rentrée de septembre 2015, les thèmes des animations sont vairés :

- **Les voyages extraordinaires** : Les enfants ont mimé avec leur corps les voyages d'animaux bien connus. L'occasion pour eux d'apprendre les différentes parties de leur corps en s'amusant.
- **Eveil musical** : apprentissage de chansons, danses, éveil rythmique, écoute musicale.
- **Mon Doudou c'est le plus fort !** : Les enfants ont mis en scène leur Doudou préféré pour en faire un livre.
- **Un automne pas monotone** : Activités manuelles, comptines, jeux de doigts, chansons, histoires autour de l'automne.
- **Dis, à quoi on joue ?** : Divers jeux collectifs et parcours de motricité.
- **Rendez-vous en Espagne** : Diverses activités (cuisine, chants, activités manuelles, jeux, danses) sur le thème de l'Espagne.

Notre Agent Communal Jean-Jacques LOUETTE a pris sa retraite le 30 septembre dernier.

Il sera mis à l'honneur lors des vœux du Maire.

Nous lui souhaitons une retraite bien remplie, riche en activités.

Un recrutement est en cours en vue de son remplacement.

Association des Parents d'Elèves

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des Parents d'Elèves de septembre, le bureau a été reconduit :

- Président : Réнал LEBLANC
- Secrétaire : Marie HUYGHE
- Trésorier : Marie LEGRAND

Après PAIRI DAIZA l'an passé, l'APE a offert aux enfants de Lez Fontaine scolarisés dans le RPI une virée à BELLEWAERDE. Chacun aura apprécié cette excellente journée s'achevant avec un diner proposé par l'APE dans le théâtre de verdure.

Remerciements aussi à la municipalité qui a financé une partie des dépenses de cette journée.

Merci à chacun aussi d'avoir participé en nombre à l'opération pizza qui a été reconduite en octobre.



À vos agendas : Pour finir l'année dans la bonne humeur, l'APE organise la Saint Sylvestre, Menu à 35 € :
Foie gras et sa confiture d'oignon
Civet de biche et son accompagnement
Fromage
Glace
Venez nous rejoindre en réservant vite vos places....

Toutes ses actions menées par tous les bénévoles de l'association vont, cette année, permettre une fois encore, aux enfants de CM1 et de CM2 de partir en classe de neige ce prochain mois de mars.

Vous, nouveaux parents et habitants de Lez Fontaine, n'hésitez plus à venir nous rejoindre !

Rénald LEBLANC,

Président de l'Association des Parents d'Elèves de LEZ FONTAINE



Pamedi 13 décembre 2015

Un goûter de Noël pour les enfants du Village est organisé par la Commune.

Cela concerne les enfants de la naissance à leur 14 ans révolus.

Cela permet, le temps d'un goûter de rassembler les enfants et de profiter de la venue du Père Noël.

CCAS

Les Membres du CCAS remercient l'ensemble des participants à leur repas annuel qui s'est déroulé le dimanche 13 septembre 2015.

Les convives ont pu apprécier le repas dans une ambiance chaleureuse et joviale.

Le CCAS vous donne rendez-vous l'année prochaine pour leur repas.

Les Membres du CCAS ont également, cette année, été rendre une petite visite à nos aînés de plus de 80 ans au moment de leur anniversaire (11 personnes).

Enfin, la **distribution des colis de Noël** pour nos aînés se déroulera le **samedi 19 décembre, à partir de 14 heures**.

L'information vous sera prochainement communiquée.



SOCIETE DE CHASSE – Président : Sylvain JOURDAIN

En cette fin d'année 2015, la Société de Chasse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Nous remercions les propriétaires pour le droit de chasse sur leurs terrains ainsi que la Commune pour le bois des garennes.

Suite à une formation de piégeage, nous avons eu l'opportunité de piéger un couple de renards et leurs six renardeaux dans le Théâtre de Verdure ainsi que deux renards à la ferme du GAEC Notre Dame de Walcourt.



Le samedi 14 novembre le Rallye Charlemagne est passé dans notre Commune.

Le spectacle et l'organisation étaient de qualité.

Nous tenons à remercier toute l'équipe organisatrice.

Battue 2015 avec nos invités Chasseurs et Traqueurs



HALLOWEEN

Les enfants sont passés dans vos maisons le 31 octobre pour vous réclamer des bonbons. Ils ont été très chaleureusement accueillis.

Un grand MERCI à tous !



TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÂTEAU, FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.



AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche

LOGO HD PRÉSENT

LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7 OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD.

Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

PAS DE LOGO HD

LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57
Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.

Il n'est pas nécessaire de la changer.
Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 5 avril.

Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.



ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, VOICI LA MARCHE À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ COMPATIBLE TNT HD

1• Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE À UN ADAPTATEUR TNT HD

1• Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande
- Sélectionnez **INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement
Si le menu propose « mise à jour » ou « installation » optez pour « installation »
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**
Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**

AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ

CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision par satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

Pourquoi et comment nourrir les oiseaux en hiver ?

Nourrir les oiseaux tout au long de l'année ne se justifie pas. C'est uniquement durant la période hivernale qu'il devient utile de leur mettre à disposition de la nourriture.

Quand et comment nourrir les oiseaux ?

Pour connaître le moment propice pour commencer à nourrir les oiseaux observez la nature. Il devient judicieux de nourrir les oiseaux lorsque les insectes disparaissent, lors de périodes de gel, de neige ou de pluie incessante.

Dès que vous aurez entrepris de nourrir les oiseaux, surtout continuez à le faire et ce de manière régulière. Les oiseaux seront vite accoutumés à cette source de nourriture ! A l'arrivée des beaux jours vous supprimerez donc progressivement cette alimentation.

Pour leur menu vous pouvez acheter des mélanges tout prêts, ou choisir de préparer vous-même leur alimentation avec diverses graines achetées ou glanées dans votre jardin. Plus les aliments seront variés, plus vous attirerez d'espèces dans votre jardin. Surtout éviter tout aliment salé. Privilégiez les graines n'ayant pas subi de traitement chimique, celles de tournesol sont appréciées par de nombreuses espèces.

Où et quand déposer la nourriture ?

Côté pratique, il est important de respecter le comportement de chaque espèce. Pour cela nourrissez à différents endroits et différentes hauteurs par exemple sur une mangeoire plateau en hauteur, en filet suspendu ou au sol sur une planche de bois.

L'idéal est de nourrir deux fois par jour, le matin et le soir car c'est à ces deux périodes de la journée que les oiseaux ont le plus besoin d'énergie. De plus, cela évitera que les graines ne soient souillées et piétinées car, dans ce cas, elles peuvent devenir impropres à la consommation et transmettre des maladies.

N'omettez pas de leur mettre aussi à boire !

Et là rien de plus simple les oiseaux ne boivent que de l'eau, sans aucun additif. Veuillez juste à ce que l'eau ne gèle pas, choisissez des récipients peu profonds et changez l'eau régulièrement.

N'oubliez pas que l'idéal est d'avoir un jardin au naturel avec des espèces locales et sauvages qui fourniront une nourriture variée et naturelle aux oiseaux.

Mangeons local...

Pour les fêtes pensez aux produits de l'Avesnois !

Grand territoire agricole, l'Avesnois compte de nombreux producteurs fermiers et artisans qui transforment et commercialisent leurs productions localement : Maroilles et produits laitiers, viande bovine, œufs, légumes, pommes, bières, miel, fromage de chèvre, ...

Le Parc de l'Avesnois accompagne quotidiennement les producteurs dans leur démarche de circuits courts. A l'approche des fêtes de fin d'année, **vous souhaitez consommer local, bio, retrouver directement les produits du territoire chez les producteurs, dans le réseau des 14 Boutiques de l'Avesnois réparties sur le territoire, sur les marchés bio et ou de producteurs, ou dans les AMAPS...**

Produits nobles par excellence les produits locaux rehausseront vos tables de fêtes et éveilleront vos papilles : escargots, foie gras, volailles, bières, fromages...

Vous pouvez aussi déguster les produits locaux dans les 11 restaurants membres du réseau « **les Restaurateurs de l'Avesnois** », qui mijotent leurs plats à partir de produits de l'Avesnois.

Consommer local, bio, c'est être acteur de son alimentation en recréant du lien avec les producteurs, c'est encourager une économie locale créatrice d'emploi, c'est réduire l'impact environnemental et favoriser les produits frais et de saison.

Retrouvez sur notre site www.parc-naturel-avesnois.fr des fiches recettes concoctées à partir de produits locaux.

Vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les informations et adresses utiles sur notre site internet : www.tourisme-avesnois.com

Ou sur le site internet www.ouacherlocal.fr avec cet outil que vous soyez chez vous, sur votre lieu de travail ou en week-end, en quelques clics vous retrouvez les points de vente situés à proximité ou sur votre parcours.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur pièce d'identité et livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

SALLE DES FÊTES

Lors de la réunion de Conseil municipal du 1^{er} juillet 2015, il a été décidé ce qui suit :

Réservation prioritaire pour les habitants du village :

- demande jusqu'à 18 mois avant survenance de l'évènement
- Pour les extérieurs : délai ramené à 12 mois

La réservation est acquise dès dépôt du chèque d'arrhes de 30 %


Tarifs :

- Offert aux Associations du village
- 110 € pour les Habitants du village
- 220 € pour les Extérieurs

Facturer les fluides :

- 20 € pour les Habitants et Associations du village
- 50 € pour les Extérieurs

Augmenter le forfait ménage de 50 à 70 €



Il est rappelé que les occupants d'immeubles sont tenus de faire visiter et ramoner leurs fours et cheminées, au moins une fois l'an.

RAPPEL

La déclaration préalable est une formalité légale obligatoire pour certains travaux comme : les ravalements de façades, vérandas, abris de jardins de plus de 5m²; et plus généralement les travaux ou réparations modifiant l'aspect extérieur de la maison.



Les travaux de plus grande importance (> 20m²) exigent un **permis de construire**.

Pour toute information : www.service-public.fr ou contacter la Mairie